

# Les enquêtes du juge Ti - : Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti



|                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| <b>Editeur:</b>          | 10\18                          |
| <b>ISBN:</b>             | 2264033622                     |
| <b>Date de parution:</b> | juin 2001                      |
| <b>Catégorie:</b>        | Roman Policier et Thriller     |
| <b>Auteur:</b>           | Robert Van Gulik               |
| <b>Nombre de pages:</b>  | 320                            |
| <b>Collection:</b>       | Grands détectives, numéro 1917 |

[Les enquêtes du juge Ti - : Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti.pdf](#)

[Les enquêtes du juge Ti - : Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti.epub](#)

Hollandais, Robert Van Gulik (1910-1967) est un fin érudit et un véritable polyglotte (néerlandais, anglais, japonais, malais, javanais, latin, grec mais aussi chinois et russe). Après avoir étudié à Leyde et à Utrecht le droit et la politique, il entre aux Affaires étrangères. Il s'initie à la poésie et à la calligraphie chinoises, au tibétain et au sanscrit, à la philosophie bouddhiste. Après avoir assimilé cette formation de lettré chinois, il publie deux ouvrages, l'un sur le luth chinois, l'autre sur la peinture. Il continue son œuvre au cours de ses pérégrinations de diplomate, au Japon, au Liban, en Malaisie, à Washington.

L'acquisition d'un album de gravures érotiques de la dynastie Ming l'amène à s'intéresser à l'érotisme chinois, et en 1962 il publie *La Vie sexuelle dans la Chine ancienne*, traduit en français en 1971. C'est en 1948 au Japon qu'il traduit un roman policier chinois, le *Dee Gong An* ou *Affaires résolues par le juge Ti*, fonctionnaire de l'époque T'ang.

En s'inspirant de vieux récits chinois, Van Gulik écrit alors dix-sept récits policiers fictifs, affaires débrouillées par son juge Ti, qui font découvrir au lecteur occidental maints aspects de la vie sociale en Chine ancienne.

Ce texte, redécouvert et traduit en anglais par le diplomate néerlandais Robert van Gulik dans les années 1940, est publié en 1949. Le roman policier (familièrement appelé « polar » en France) est un roman relevant du genre policier. Le drame y est fondé sur l'attention d'un fait ou, plus précisément, d'une intrigue, et sur une recherche méthodique faite de preuves, le plus souvent par une enquête policière ou encore une enquête de détective privé. Le drame y est fondé sur l'attention d'un fait ou, plus précisément, d'une intrigue, et sur une recherche méthodique faite de preuves, le plus souvent par une enquête policière ou encore une enquête de détective privé. Le drame y est fondé sur l'attention d'un fait ou, plus précisément, d'une intrigue, et sur une recherche méthodique faite de preuves, le plus souvent par une enquête policière ou encore une enquête de détective

privé. Ce texte, redécouvert et traduit en anglais par le diplomate néerlandais Robert van Gulik dans les années 1940, est publié en 1949. Le magistrat est repris dès le XVIII e siècle comme héros d'un roman policier chinois, Dee Goong An (Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti). Le drame y est fondé sur l'attention d'un fait ou, plus précisément, d'une intrigue, et sur une recherche méthodique faite de preuves, le plus souvent par une enquête policière ou encore une enquête de détective privé.

Le magistrat est repris dès le XVIII e siècle comme héros d'un roman policier chinois, Dee Goong An (Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti). Littérature. Littérature. Le magistrat est repris dès le XVIII e siècle comme héros d'un roman policier chinois, Dee Goong An (Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti). Le roman policier (familièrement appelé « polar » en France) est un roman relevant du genre policier. Ce texte, redécouvert et traduit en anglais par le diplomate néerlandais Robert van Gulik dans les années 1940, est publié en 1949. Le magistrat est repris dès le XVIII e siècle comme héros d'un roman policier chinois, Dee Goong An (Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti). Littérature. Ce texte, redécouvert et traduit en anglais par le diplomate néerlandais Robert van Gulik dans les années 1940, est publié en 1949. Littérature. Le roman policier (familièrement appelé « polar » en France) est un roman relevant du genre policier.